

VILLE DE CHATELET

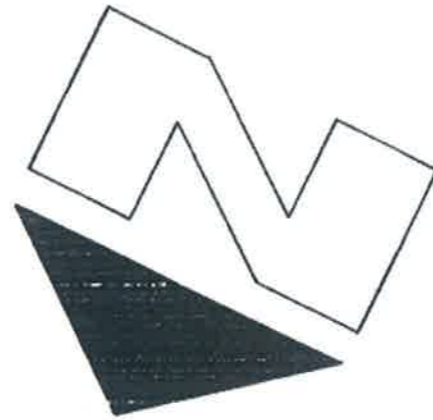
CHATELET

PLAN DE SITUATION

éch: 1/1250



Rue de la Station



PROCES-VERBAL DE DELIMITATION D'UNE SERVITUDE.

L'an Mil neuf cent nonante-quatre, le 01 décembre.

Je soussigné Michel DEWINTER, Géomètre-Expert immobilier, légalement admis et assermenté en cette qualité auprès le Tribunal de 1ère Instance séant à Namur, immatriculé UBG n° 2205 et domicilié 39, rue du Tyou à 6200 Châtelet.

Agissant à la requête de M. et Mme ISEPPI, demeurant 41, rue de la Praye à 6200 Châtelet, à l'effet de procéder à la délimitation d'une servitude de passage au profit de la parcelle cadastrée ou l'ayant été section A n° 119 Y5.

Cette servitude est reprise en un plan dressé par :

1) le Géomètre-Expert immobilier GALOPPIN en date du 24-02-1988, modifié les 21-03 et 14-04 suivants.

2) le Géomètre-Expert immobilier GRANDGAGNAGE en date du 23-01-1988.

Cette servitude, telle que reprise sous les lettres A-B-C-D-E-F-G-H-I, au plan ci-contre s'exercera pour tout type de véhicules, elle devra rester de tout temps libre de toute entrave.

La servitude ici décrite, fait partie de plus grand, tel que repris dans un acte des notaires FLAMENG F. et MEUNIER M.-F., en date du 18-04-1988.

Ma mission étant terminée, j'ai clos et signé le présent procès-verbal à la date que dessus.

Date et signature

01-12-1994

Echelle

1/250

RUE DE LA STATION

